NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

***Objet* : Réouverture des UVF le 9 juin 2021**

Conformément à la stratégie pénitentiaire de déconfinement établie par la Direction de l'Administration pénitentiaire, **les UVF vont ré ouvrir à compter du 9 juin 2021.**

Compte tenu du contexte sanitaire, les **conditions d'accès aux UVF sont particulières.**

1) Pour permettre le nettoyage et la désinfection des locaux, elles auront lieu :

- **du mercredi 9h00 au jeudi 9h00**
- **du samedi 9h00 au dimanche 9h00**

La durée de toutes les UVF est donc fixée à 24 heures.

2) Vous êtes attendus à l'Abri famille à **8h30 dernier délai.**

3) Vous devrez individuellement présenter un test PCR négatif de moins de 72h à l'entrée de l'établissement (enfant aussi).

3) Les UVF sont ouvertes pour **3 adultes visiteurs OU 1 adulte visiteur + 2 enfants** (+ 3e enfant s'il est âgé de moins de 30 mois).

4) A l'issue de l'UVF, la personne détenues visitée sera confinée pendant 14 jours en cellule sans possibilité d'être visitée au parloir.

5) La demande d'UVF est faite par la personne détenue.

6) Vous ne pouvez pas apporter de sac de linge. Aussi, si vous avez une visite au parloir prévue peu de temps avant l'UVF, il vous est conseillé de prévoir d'apporter du linge à la personne détenue à ce moment-là.

Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, ne prenez pas le risque de contaminer vos proches, ne vous présentez pas à l'établissement. Une autre date d'UVF sera fixée.

Le port du masque et le respect des gestes barrières restent obligatoires à l'entrée et à la sortie de l'UVF. Vous apportez vos propres masques.

Danièle BOILLEE
Cheffe d'établissement
F. DARGHAM
Directrice des Services
Pénitentiaires
CP Orléans Saran